

L'AVANCEE

CONTRIBUTIONS
Six pastes par an—payables six mois d'avance.
Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement n'ait fait connaître son intention, par écrit, à l'éditeur de L'AVANCEE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

MALLE DE LA NILE-ORLEANS

Washington,
MOBILE.

LES BATEAUX-A VAPEUR
BRANCH, Cap. C. WALKER,
PAVERNON, Cap. J. QUEEN.

POUR VICKSBURG, YATCHEZ,
et les Ports Intérieurs.

FOSTER & HUTTON,
LES FERRIERS fera régulièrement les voyages entre la Nlle-Orléans et les ports de dessous, et servira aux postes intermédiaires.

COLUMBIA,
Le bateau à vapeur fera régulièrement les voyages entre cette ville et les endroits suivants: Bayou-Sarrah, Baton-Rouge, Plaquemine et les ports intérieurs.

COOSA,
Le bateau à vapeur fera régulièrement les voyages entre cette ville et les endroits suivants: Bayou-Sarrah, Baton-Rouge et tous les ports intérieurs.

MAQUEHEAUX,
Ete. 300 lbs, Maqueheaux Nos. 1 & 2—135 sacs de do. Nos. 1 et 2—300 cassettes blanches et sch. grânes et de productions blanches—8000 sacs de Gany—30 bl. vinogère—77 bl. de foin, en débarquement du brick Envoy, à vendre par STETSON & AVERY.

250 SACS de cot. vert, qualité supérieure, en débarquement de la goélette Empereur, et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et dernièrement arrivé d'Europe, désirant s'employer comme commis, il entend parler de la tenue des livres, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son compte peuvent être données, en s'adressant à THOMSON & GRANT.

HABILLEMENTS FAITS,
L. E. WALTON & Co., au coin des rues de la Douane et de la Levée, ont reçu par le navire Kentucky et autres arrivages récents de New-York, un assortiment complet d'habillements faits, qu'ils offrent à vendre à bon compte, en gros et en détail.

DES avances littérales seront faites sur des envois de Sucre, Melasse et Coton pour New-York. S'adresser à THOMSON & GRANT.

PLOMB EN SAUMON, à vendre sur la Levée par J. MAIGER.

AVIS—Des avances sont offertes aux habitants qui veulent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à J. MAIGER.

STETSON & AVERY, rue du Camp, No. 27, ont à vendre, 1000 barils clous coupés de dimensions assorties par 100 livres; 100 sacs poivre; 50 balles coton 4 1/2 écu à draps; 100 sacs sucre; 10 do. do. façon française; 11 do. onobourgs; 4 do. briques, ayant droit au drawback; 36 futailles huile de sperme pure; 70 do. huile de baleine raffinée; 11 caisses blanchis de laine 4 et 5 à la livre; 50 do. savon No. 1; 600 do. do. 2; 2 caisses savon à barbe; 5 do. do. Windsor; 30 futailles Corynthe de Xante; 50 caisses fruits au vinaigre par gallon, assortis; 200 barils cranberries fraîches; 120 do. inaque; reux No. 3; 15 do. bœuf mes de Boston; vin de Porto de qualité supérieure en caisses; papier à impression et à enveloppe.

Exhibition nouvelle.

AMERSON, J. O. S., de la Tour de Louvre, arrivé dernièrement de New-York, informe spontanément le public, qu'il vient d'ouvrir une exposition dans lequel se trouvent réunies les choses les plus rares et les plus merveilleuses: après méditer les encouragements d'un public libre et libéral, et offrant à son inspection un objet d'histoire naturelle, par lequel on trouve un Anacoua, ou serpent des montagnes de Ceylon, d'une grandeur extraordinaire; un Bos Constrictor, ou serpent échantillon de Java; Le serpent indompté, du Baugil; deux serpents extraordinaires de Chaudenagor, l'hiénope ou serpent à tête dure de Siam, et le serpent destructeur; quatre Ichneumon d'Egypte, et des Caméléons du même pays. Les heures d'exposition sont de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cent. L'entrée est par la rue Conti. N. B. Pour plus amples informations, voyez ses affiches. 6 juiv.

VENDEUR par les sous-signés, à leur magasin, rue Royale. 50 pipes Champagne mousseux, 40 caisses vin de Bourgogne, 6 caisses vin de l'Hermitage, 100 barriques vin rouge, 14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure, 10 caisses vraie aspic, 2 caisses couvertures, 3 caisses ruban de satin, 500 barils clous coupés, assortis, 240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des Chaudronniers, 7 bidons, ferblanterie assortie, et lanternes d'artifice en cuivre. Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie, et outils d'horloger. 10 juiv. T. NICOLET & Co.

J. W. ZACHARIE & Co., offrent à vendre à leur magasin: 60 caisses goblets américains, 3 do. canettes, 2 do. lustres; 1 do. lustre; 3 do. canettes; 233 canettes à gavage; 30 barils canotier, eau de vie et gomme, tous ces articles ayant droit au drawback.—De plus, 2 malles mouchoirs madras; papier à lettres et à écrire; 50 caisses Madras; 4 do. balles indiennes; 1 do. mouchoirs; un nouveau goût; 1 do. rubans de couleurs; 506 sacs café fin vert, arrivant de la Havane. 17 déc.

COUR DE L'ANCIENNE COUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NILE-ORLEANS—7 JANVIER 1831. J. M. Mouspant, contre ses créanciers et ses créanciers sous la raison de H. Mouspant Co.

La cession des propriétés du pétitionnaire au bénéfice de ses créanciers et de créanciers. H. Mouspant et Co., est acceptée par la Cour; et il est ordonné que l'assemblée des créanciers ait lieu le 14 de ce mois, à 10 heures du matin, au Palais de Justice, sous la présidence de M. le Procureur Général, pour discuter et statuer sur la pétition; et qu'à cette époque, toutes poursuites contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient interrompues. Et il est de plus ordonné, que George Strawbridge, esq., soit nommé pour représenter sur les lieux les créanciers desdits. (Signé) JAS. PITOT, juge. 10 juiv. J. BOSSMAN, Greffier.

Le sous-signé vient de recevoir par le navire l'Helvète du Havre, un nouvel assortiment de laines artificielles, d'une grande fraîcheur et extrême finesse. Un assortiment de cartonage et d'objets pour le jour de l'an; De la Crème de vanille très fraîche, crème comestible d'aunauds après de Denarson, Pommes sucrées en vases riches, Pâte d'amande liquide, à toutes odeurs, Eau de fleur d'orange de Paris, Savon aux jaunes d'œufs pour nettoyer la tête, Lait de cocoire et d'amande E. & C. A vendre au NOUVEAU BAZAR, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, le côté de St. Pequet. 27 déc. L. CHOISNE.

GRAINES DE JARDINAGE,
Nouvellement reçues et à vendre au magasin Smith, Rue Royale, No. 53, un magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

Les sous-signés de New-York, un approvisionnement complet de GRAINES DE JARDINAGE, (de la récolte de 1830.) Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées. Les sous-signés ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il sera à même maintenant, de remplir les commandes qui lui se ont faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour toute quantité assez considérable, soit par livres, soit par petites quantités en douzaines ou centaines, expédies en Français et en Anglais, et prépare pour les magasins de détail de la campagne. On pourra se procurer un catalogue en s'adressant au magasin du sous-signé. 4 jan. Wm. SMITH, Au magasin de graines, rue Royale, No. 55.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapallo, annonce aux personnes qui sont affectées de la toue, qu'il entend parler leur, et qu'il se flatte de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après. Sa demeure est toujours à St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Nouvelle-Orléans, ce 1er Janvier 1831. Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri en trois jours les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément; et à été depuis entièrement guéri et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité. FURCY VERIET.

Je certifie que M. Jean Rapallo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois; et il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri. Nlle-Orléans, 29 décembre 1830. AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, et il a fait son traitement dans trois jours. Nlle-Orléans, le 27 octobre 1830. PIERRE DUCALVAQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830. Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans); et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je l'ai déjà fait) beaucoup d'individus sont atteints de cette maladie, toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez. Je suis avec respect, Monsieur, Votre humble serviteur, ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 Octobre 1830. Je certifie que M. Jean Rapallo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 60 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés. 6 juiv. JEAN LEON MICHEL.

LES MARCHANDS.

Le Maître, les Alderman et Habitants de la N. Orléans, et John McJury, Vainqueur de la médaille d'or de la Cour de la Cité, exposent en vente, jeudi 20 du courant, à 4 heures, à l'enclosure de la Cour et de la rue Carondelet, une quantité de planches de cyprès pour planchers, qui pourront être vus sur les lieux, à toute heure jusqu'au jour de la vente. 11 jan. L. DAUNOY, marshal.

Les heures d'exposition sont de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cent. L'entrée est par la rue Conti. N. B. Pour plus amples informations, voyez ses affiches. 6 juiv.

VENDEUR par les sous-signés, à leur magasin, rue Royale. 50 pipes Champagne mousseux, 40 caisses vin de Bourgogne, 6 caisses vin de l'Hermitage, 100 barriques vin rouge, 14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure, 10 caisses vraie aspic, 2 caisses couvertures, 3 caisses ruban de satin, 500 barils clous coupés, assortis, 240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des Chaudronniers, 7 bidons, ferblanterie assortie, et lanternes d'artifice en cuivre. Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie, et outils d'horloger. 10 juiv. T. NICOLET & Co.

J. W. ZACHARIE & Co., offrent à vendre à leur magasin: 60 caisses goblets américains, 3 do. canettes, 2 do. lustres; 1 do. lustre; 3 do. canettes; 233 canettes à gavage; 30 barils canotier, eau de vie et gomme, tous ces articles ayant droit au drawback.—De plus, 2 malles mouchoirs madras; papier à lettres et à écrire; 50 caisses Madras; 4 do. balles indiennes; 1 do. mouchoirs; un nouveau goût; 1 do. rubans de couleurs; 506 sacs café fin vert, arrivant de la Havane. 17 déc.

COUR DE L'ANCIENNE COUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NILE-ORLEANS—7 JANVIER 1831. J. M. Mouspant, contre ses créanciers et ses créanciers sous la raison de H. Mouspant Co.

La cession des propriétés du pétitionnaire au bénéfice de ses créanciers et de créanciers. H. Mouspant et Co., est acceptée par la Cour; et il est ordonné que l'assemblée des créanciers ait lieu le 14 de ce mois, à 10 heures du matin, au Palais de Justice, sous la présidence de M. le Procureur Général, pour discuter et statuer sur la pétition; et qu'à cette époque, toutes poursuites contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient interrompues. Et il est de plus ordonné, que George Strawbridge, esq., soit nommé pour représenter sur les lieux les créanciers desdits. (Signé) JAS. PITOT, juge. 10 juiv. J. BOSSMAN, Greffier.

Le sous-signé vient de recevoir par le navire l'Helvète du Havre, un nouvel assortiment de laines artificielles, d'une grande fraîcheur et extrême finesse. Un assortiment de cartonage et d'objets pour le jour de l'an; De la Crème de vanille très fraîche, crème comestible d'aunauds après de Denarson, Pommes sucrées en vases riches, Pâte d'amande liquide, à toutes odeurs, Eau de fleur d'orange de Paris, Savon aux jaunes d'œufs pour nettoyer la tête, Lait de cocoire et d'amande E. & C. A vendre au NOUVEAU BAZAR, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, le côté de St. Pequet. 27 déc. L. CHOISNE.

GRAINES DE JARDINAGE,
Nouvellement reçues et à vendre au magasin Smith, Rue Royale, No. 53, un magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

Les sous-signés de New-York, un approvisionnement complet de GRAINES DE JARDINAGE, (de la récolte de 1830.) Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées. Les sous-signés ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il sera à même maintenant, de remplir les commandes qui lui se ont faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour toute quantité assez considérable, soit par livres, soit par petites quantités en douzaines ou centaines, expédies en Français et en Anglais, et prépare pour les magasins de détail de la campagne. On pourra se procurer un catalogue en s'adressant au magasin du sous-signé. 4 jan. Wm. SMITH, Au magasin de graines, rue Royale, No. 55.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapallo, annonce aux personnes qui sont affectées de la toue, qu'il entend parler leur, et qu'il se flatte de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après. Sa demeure est toujours à St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Nouvelle-Orléans, ce 1er Janvier 1831. Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri en trois jours les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément; et à été depuis entièrement guéri et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité. FURCY VERIET.

Je certifie que M. Jean Rapallo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois; et il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri. Nlle-Orléans, 29 décembre 1830. AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, et il a fait son traitement dans trois jours. Nlle-Orléans, le 27 octobre 1830. PIERRE DUCALVAQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830. Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans); et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je l'ai déjà fait) beaucoup d'individus sont atteints de cette maladie, toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez. Je suis avec respect, Monsieur, Votre humble serviteur, ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 Octobre 1830. Je certifie que M. Jean Rapallo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 60 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés. 6 juiv. JEAN LEON MICHEL.

VENDEUR par les sous-signés, à leur magasin, rue Royale. 50 pipes Champagne mousseux, 40 caisses vin de Bourgogne, 6 caisses vin de l'Hermitage, 100 barriques vin rouge, 14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure, 10 caisses vraie aspic, 2 caisses couvertures, 3 caisses ruban de satin, 500 barils clous coupés, assortis, 240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des Chaudronniers, 7 bidons, ferblanterie assortie, et lanternes d'artifice en cuivre. Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie, et outils d'horloger. 10 juiv. T. NICOLET & Co.

J. W. ZACHARIE & Co., offrent à vendre à leur magasin: 60 caisses goblets américains, 3 do. canettes, 2 do. lustres; 1 do. lustre; 3 do. canettes; 233 canettes à gavage; 30 barils canotier, eau de vie et gomme, tous ces articles ayant droit au drawback.—De plus, 2 malles mouchoirs madras; papier à lettres et à écrire; 50 caisses Madras; 4 do. balles indiennes; 1 do. mouchoirs; un nouveau goût; 1 do. rubans de couleurs; 506 sacs café fin vert, arrivant de la Havane. 17 déc.

COUR DE L'ANCIENNE COUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NILE-ORLEANS—7 JANVIER 1831. J. M. Mouspant, contre ses créanciers et ses créanciers sous la raison de H. Mouspant Co.

LE NOUVEAU

ETABLISSEMENT.
N. 86, RUE DE LA LEVÉE.
MARCHANDS FRAICHES.
M. MALCOM McCAGUE, à l'honneur d'ouvrir le magasin de la rue de la Levée, n. 86, expose en vente, jeudi 20 du courant, à 4 heures, à l'enclosure de la Cour et de la rue Carondelet, une quantité de planches de cyprès pour planchers, qui pourront être vus sur les lieux, à toute heure jusqu'au jour de la vente. 11 jan. L. DAUNOY, marshal.

Les heures d'exposition sont de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cent. L'entrée est par la rue Conti. N. B. Pour plus amples informations, voyez ses affiches. 6 juiv.

VENDEUR par les sous-signés, à leur magasin, rue Royale. 50 pipes Champagne mousseux, 40 caisses vin de Bourgogne, 6 caisses vin de l'Hermitage, 100 barriques vin rouge, 14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure, 10 caisses vraie aspic, 2 caisses couvertures, 3 caisses ruban de satin, 500 barils clous coupés, assortis, 240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des Chaudronniers, 7 bidons, ferblanterie assortie, et lanternes d'artifice en cuivre. Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie, et outils d'horloger. 10 juiv. T. NICOLET & Co.

J. W. ZACHARIE & Co., offrent à vendre à leur magasin: 60 caisses goblets américains, 3 do. canettes, 2 do. lustres; 1 do. lustre; 3 do. canettes; 233 canettes à gavage; 30 barils canotier, eau de vie et gomme, tous ces articles ayant droit au drawback.—De plus, 2 malles mouchoirs madras; papier à lettres et à écrire; 50 caisses Madras; 4 do. balles indiennes; 1 do. mouchoirs; un nouveau goût; 1 do. rubans de couleurs; 506 sacs café fin vert, arrivant de la Havane. 17 déc.

COUR DE L'ANCIENNE COUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NILE-ORLEANS—7 JANVIER 1831. J. M. Mouspant, contre ses créanciers et ses créanciers sous la raison de H. Mouspant Co.

La cession des propriétés du pétitionnaire au bénéfice de ses créanciers et de créanciers. H. Mouspant et Co., est acceptée par la Cour; et il est ordonné que l'assemblée des créanciers ait lieu le 14 de ce mois, à 10 heures du matin, au Palais de Justice, sous la présidence de M. le Procureur Général, pour discuter et statuer sur la pétition; et qu'à cette époque, toutes poursuites contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient interrompues. Et il est de plus ordonné, que George Strawbridge, esq., soit nommé pour représenter sur les lieux les créanciers desdits. (Signé) JAS. PITOT, juge. 10 juiv. J. BOSSMAN, Greffier.

Le sous-signé vient de recevoir par le navire l'Helvète du Havre, un nouvel assortiment de laines artificielles, d'une grande fraîcheur et extrême finesse. Un assortiment de cartonage et d'objets pour le jour de l'an; De la Crème de vanille très fraîche, crème comestible d'aunauds après de Denarson, Pommes sucrées en vases riches, Pâte d'amande liquide, à toutes odeurs, Eau de fleur d'orange de Paris, Savon aux jaunes d'œufs pour nettoyer la tête, Lait de cocoire et d'amande E. & C. A vendre au NOUVEAU BAZAR, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, le côté de St. Pequet. 27 déc. L. CHOISNE.

GRAINES DE JARDINAGE,
Nouvellement reçues et à vendre au magasin Smith, Rue Royale, No. 53, un magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

Les sous-signés de New-York, un approvisionnement complet de GRAINES DE JARDINAGE, (de la récolte de 1830.) Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées. Les sous-signés ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il sera à même maintenant, de remplir les commandes qui lui se ont faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour toute quantité assez considérable, soit par livres, soit par petites quantités en douzaines ou centaines, expédies en Français et en Anglais, et prépare pour les magasins de détail de la campagne. On pourra se procurer un catalogue en s'adressant au magasin du sous-signé. 4 jan. Wm. SMITH, Au magasin de graines, rue Royale, No. 55.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapallo, annonce aux personnes qui sont affectées de la toue, qu'il entend parler leur, et qu'il se flatte de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après. Sa demeure est toujours à St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Nouvelle-Orléans, ce 1er Janvier 1831. Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri en trois jours les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément; et à été depuis entièrement guéri et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité. FURCY VERIET.

Je certifie que M. Jean Rapallo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois; et il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri. Nlle-Orléans, 29 décembre 1830. AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, et il a fait son traitement dans trois jours. Nlle-Orléans, le 27 octobre 1830. PIERRE DUCALVAQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830. Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans); et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je l'ai déjà fait) beaucoup d'individus sont atteints de cette maladie, toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez. Je suis avec respect, Monsieur, Votre humble serviteur, ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 Octobre 1830. Je certifie que M. Jean Rapallo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 60 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés. 6 juiv. JEAN LEON MICHEL.

VENDEUR par les sous-signés, à leur magasin, rue Royale. 50 pipes Champagne mousseux, 40 caisses vin de Bourgogne, 6 caisses vin de l'Hermitage, 100 barriques vin rouge, 14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure, 10 caisses vraie aspic, 2 caisses couvertures, 3 caisses ruban de satin, 500 barils clous coupés, assortis, 240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des Chaudronniers, 7 bidons, ferblanterie assortie, et lanternes d'artifice en cuivre. Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie, et outils d'horloger. 10 juiv. T. NICOLET & Co.

J. W. ZACHARIE & Co., offrent à vendre à leur magasin: 60 caisses goblets américains, 3 do. canettes, 2 do. lustres; 1 do. lustre; 3 do. canettes; 233 canettes à gavage; 30 barils canotier, eau de vie et gomme, tous ces articles ayant droit au drawback.—De plus, 2 malles mouchoirs madras; papier à lettres et à écrire; 50 caisses Madras; 4 do. balles indiennes; 1 do. mouchoirs; un nouveau goût; 1 do. rubans de couleurs; 506 sacs café fin vert, arrivant de la Havane. 17 déc.

COUR DE L'ANCIENNE COUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NILE-ORLEANS—7 JANVIER 1831. J. M. Mouspant, contre ses créanciers et ses créanciers sous la raison de H. Mouspant Co.

MAGASIN DE VETEMENTS.

Le magasin de la rue de la Levée, n. 86, expose en vente, jeudi 20 du courant, à 4 heures, à l'enclosure de la Cour et de la rue Carondelet, une quantité de planches de cyprès pour planchers, qui pourront être vus sur les lieux, à toute heure jusqu'au jour de la vente. 11 jan. L. DAUNOY, marshal.

Les heures d'exposition sont de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cent. L'entrée est par la rue Conti. N. B. Pour plus amples informations, voyez ses affiches. 6 juiv.

VENDEUR par les sous-signés, à leur magasin, rue Royale. 50 pipes Champagne mousseux, 40 caisses vin de Bourgogne, 6 caisses vin de l'Hermitage, 100 barriques vin rouge, 14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure, 10 caisses vraie aspic, 2 caisses couvertures, 3 caisses ruban de satin, 500 barils clous coupés, assortis, 240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des Chaudronniers, 7 bidons, ferblanterie assortie, et lanternes d'artifice en cuivre. Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie, et outils d'horloger. 10 juiv. T. NICOLET & Co.

J. W. ZACHARIE & Co., offrent à vendre à leur magasin: 60 caisses goblets américains, 3 do. canettes, 2 do. lustres; 1 do. lustre; 3 do. canettes; 233 canettes à gavage; 30 barils canotier, eau de vie et gomme, tous ces articles ayant droit au drawback.—De plus, 2 malles mouchoirs madras; papier à lettres et à écrire; 50 caisses Madras; 4 do. balles indiennes; 1 do. mouchoirs; un nouveau goût; 1 do. rubans de couleurs; 506 sacs café fin vert, arrivant de la Havane. 17 déc.

COUR DE L'ANCIENNE COUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NILE-ORLEANS—7 JANVIER 1831. J. M. Mouspant, contre ses créanciers et ses créanciers sous la raison de H. Mouspant Co.

La cession des propriétés du pétitionnaire au bénéfice de ses créanciers et de créanciers. H. Mouspant et Co., est acceptée par la Cour; et il est ordonné que l'assemblée des créanciers ait lieu le 14 de ce mois, à 10 heures du matin, au Palais de Justice, sous la présidence de M. le Procureur Général, pour discuter et statuer sur la pétition; et qu'à cette époque, toutes poursuites contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient interrompues. Et il est de plus ordonné, que George Strawbridge, esq., soit nommé pour représenter sur les lieux les créanciers desdits. (Signé) JAS. PITOT, juge. 10 juiv. J. BOSSMAN, Greffier.

Le sous-signé vient de recevoir par le navire l'Helvète du Havre, un nouvel assortiment de laines artificielles, d'une grande fraîcheur et extrême finesse. Un assortiment de cartonage et d'objets pour le jour de l'an; De la Crème de vanille très fraîche, crème comestible d'aunauds après de Denarson, Pommes sucrées en vases riches, Pâte d'amande liquide, à toutes odeurs, Eau de fleur d'orange de Paris, Savon aux jaunes d'œufs pour nettoyer la tête, Lait de cocoire et d'amande E. & C. A vendre au NOUVEAU BAZAR, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, le côté de St. Pequet. 27 déc. L. CHOISNE.

GRAINES DE JARDINAGE,
Nouvellement reçues et à vendre au magasin Smith, Rue Royale, No. 53, un magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

Les sous-signés de New-York, un approvisionnement complet de GRAINES DE JARDINAGE, (de la récolte de 1830.) Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées. Les sous-signés ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il sera à même maintenant, de remplir les commandes qui lui se ont faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour toute quantité assez considérable, soit par livres, soit par petites quantités en douzaines ou centaines, expédies en Français et en Anglais, et prépare pour les magasins de détail de la campagne. On pourra se procurer un catalogue en s'adressant au magasin du sous-signé. 4 jan. Wm. SMITH, Au magasin de graines, rue Royale, No. 55.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapallo, annonce aux personnes qui sont affectées de la toue, qu'il entend parler leur, et qu'il se flatte de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après. Sa demeure est toujours à St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Nouvelle-Orléans, ce 1er Janvier 1831. Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri en trois jours les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément; et à été depuis entièrement guéri et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité. FURCY VERIET.

Je certifie que M. Jean Rapallo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois; et il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri. Nlle-Orléans, 29 décembre 1830. AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, et il a fait son traitement dans trois jours. Nlle-Orléans, le 27 octobre 1830. PIERRE DUCALVAQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830. Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans); et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je l'ai déjà fait) beaucoup d'individus sont atteints de cette maladie, toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez. Je suis avec respect, Monsieur, Votre humble serviteur, ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 Octobre 1830. Je certifie que M. Jean Rapallo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 60 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés. 6 juiv. JEAN LEON MICHEL.

VENDEUR par les sous-signés, à leur magasin, rue Royale. 50 pipes Champagne mousseux, 40 caisses vin de Bourgogne, 6 caisses vin de l'Hermitage, 100 barriques vin rouge, 14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure, 10 caisses vraie aspic, 2 caisses couvertures, 3 caisses ruban de satin, 500 barils clous coupés, assortis, 240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des Chaudronniers, 7 bidons, ferblanterie assortie, et lanternes d'artifice en cuivre. Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie, et outils d'horloger. 10 juiv. T. NICOLET & Co.

J. W. ZACHARIE & Co., offrent à vendre à leur magasin: 60 caisses goblets américains, 3 do. canettes, 2 do. lustres; 1 do. lustre; 3 do. canettes; 233 canettes à gavage; 30 barils canotier, eau de vie et gomme, tous ces articles ayant droit au drawback.—De plus, 2 malles mouchoirs madras; papier à lettres et à écrire; 50 caisses Madras; 4 do. balles indiennes; 1 do. mouchoirs; un nouveau goût; 1 do. rubans de couleurs; 506 sacs café fin vert, arrivant de la Havane. 17 déc.

COUR DE L'ANCIENNE COUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NILE-ORLEANS—7 JANVIER 1